



LES PLATANES

Camping-Caravanning

85, RUE DU CAMPING
38850 CHARAVINES
LAC DE PALADRU

LOCATION
MOBIL-HOMES
CARAVANES

TÉL : 0476066470
www.camping-lesplatanes.com /Email : campinglesplatanes@orange.fr
POSITION GPS :
N 45° 25.885 E 5° 30.856
N° SIRET : 52192159300013



DEMANDE DE RESERVATION POUR UN MINI CAMP - SAISON 2012

Nom du groupe ou Association :

Adresse.....

Code postalVille Tél.

E-mail Moyenne d'âge des enfants

Personne à contacter Responsable sur le camp

Date d'arrivée après 12h..... Date de départ avant 12h

Tarif/personne/nuitée	Nombre de personnes	Nombre de Nuitée(s)	Total
6 €/personne/nuitée			
Electricité 10 ampères 4.50 €/ nuit			
Frigo / nuit 5.00€			
Frigo 4 nuits 15.00 €			
Pack tranquillité (tente repas 12 m ² + 2 tables 4 bancs + rallonge électrique) 45.00 € / nuit	XXXXXXXXXXXXXX		
Pack tranquillité 4 nuits 160.00€	XXXXXXXXXXXXXX		
TOTAL			
Acompte de 30% à joindre avec votre réservation Chèque libellé à l'ordre « Camping Les Platanes »			
Solde (à régler dès votre arrivée)			
PREVOIR : caution chèque 30.00 € à votre arrivée pour remise du badge portail et rendu en fin de séjour Une caution chèque de 200.00 € en cas de location pack tranquillité			

REGLEMENT : Un terrain de camping engendre une vie en communauté, pour le bien être de tous, veiller d'en respecter son règlement, les campeurs et son environnement. Les jeux d'eau sont interdits dans notre camp.

De plus, nous insistons pour que les moniteurs ne laissent pas d'enfants sans surveillance dans le camp et aux moments des douches, contrôlent l'état des sanitaires et bacs lave- vaisselle après leur passage.

IMPORTANT : l'emplacement sera à votre disposition à partir de 12 heures et doit- être libéré impérativement **avant 12 heures le jour de votre départ**, afin de pouvoir tenir nos engagements vis-à-vis des autres mini camps.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir préciser ces formalités à vos animateurs.

ANNULATION : En cas d'annulation, l'acompte sera conservé.

En cas d'annulation antérieure à 30 jours, le séjour sera facturé en totalité, sur la base du prix de la confirmation de réservation.

Date Signature Bon pour accord.....

Dès réception de la présente, une confirmation de réservation vous sera adressée.



*CAMPING LES PLATANES***, 85 RUE DU CAMPING 38850 CHARAVINES*

DOCUMENT A NOUS RETOURNER AVEC VOTRE CONFIRMATION DE RESERVATION

Pour le bien être des enfants et encadrement ainsi que celui du camping, voici une liste de matériel minimum à prévoir pour votre séjour. *

- Adaptateur camping européen pour borne électrique
- Rallonge électrique à multiprises
- Eclairage
- Tente repas et de stockage suffisamment grande. *(possibilité de location en Pack tranquillité)*
- Tables et bancs
- Nécessaire de cuisine et repas (en nombre suffisant.)
- Tentes ETANCHES (cela peut faire sourire, et pourtant...)
- Sardines et maillets

* Attention cette liste n'est pas un document officiel de la DDASS, mais représente le minimum pour un campement. Le camping ne peut malheureusement pas fournir en permanence le matériel manquant de chacun.

En cas d'alerte orange aux orages, les dispositions de sécurité seront mises en place en collaboration avec la Mairie

Rappel :

Un terrain de camping engendre une vie en communauté, pour le bien être de tous, merci de veiller à respecter son règlement, les campeurs et son environnement. Les jeux d'eau sont interdits dans notre camp.

De plus, nous insistons pour que les moniteurs ne laissent pas d'enfants sans surveillance dans le camp ainsi qu'aux moments des douches, et contrôlent l'état des sanitaires et bacs lave-vaisselle après leur passage.

Avant de nous retourner votre réservation, il est prudent de nous contacter par téléphone ou e-mail pour connaître nos disponibilités.

Un contrat de réservation vous sera envoyé dès réception de la présente.

ANNULATION : En cas d'annulation, l'acompte de 30 % sera conservé.

En cas d'annulation antérieure à 30 jours, le séjour sera facturé en totalité, sur la base du prix de la confirmation de réservation.

L'acompte implique un engagement ferme des deux parties, par conséquent, l'obligation d'acheter pour le consommateur et celle de fournir la marchandise pour le commerçant. L'acompte est en fait un premier versement à valoir sur un achat. Il n'y a aucune possibilité de dédit et le consommateur peut être condamné à payer des dommages-intérêts s'il se rétracte. Le commerçant lui-même ne peut se raviser, même en remboursant l'acompte au consommateur et pourrait être contraint lui aussi à verser des dommages-intérêts. (Code du commerce).

La signature du présent document entraîne l'acceptation de celui-ci

Date, signature + tampon

Nom et qualité du signataire